



ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES
CALENDRIER DES OPERATIONS ELECTORALES
ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Le **VOTE** se fera exclusivement par correspondance

	SCRUTIN VENDREDI 11 OCTOBRE 2024
Établissement de la liste électorale La liste est disponible en consultation au secrétariat de direction	Vendredi 20 septembre 2024 avant minuit
Dépôt des candidatures au secrétariat de direction Liste des candidatures signées	Lundi 30 septembre 2024 avant 12h
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	Mercredi 2 octobre 2024 avant minuit
Date limite de remise ou d'envoi du matériel de vote aux parents	Vendredi 4 octobre 2024 avant minuit
ELECTIONS VOTE <u>exclusivement par correspondance</u>	Vendredi 11 octobre 2024 12h - clôture du scrutin et dépouillement
Contestation sur la validité des opérations électorales	Elle est à effectuer devant le recteur d'académie dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats. Le recteur doit statuer dans un délai de 8 jours à compter de la date de réception de la demande . Les contestations n'ont pas d'effet suspensif. À l'issue de ce délai, à défaut de décision, la demande est réputée rejetée